

Brome



Nom :
Brome sitchensis

Nom scientifique :
Bromus sitchensis

Famille :
Poacées (graminées)

Origine :
Amérique du Nord

Pour réussir sa culture...

Date du semis : mars - avril et fin août à mi-octobre

Profondeur : 1 - 2 cm

Type de semis : à la volée

Pérennité : 3 à 4 ans

Hauteur de la plante adulte : 40 cm

DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES...

... POUR DÉCOUVRIR LES USAGES DE LA PLANTE

La période estivale est une saison difficile pour les pâtures. La chaleur associée à un manque d'eau a pour conséquence l'arrêt de végétation de nombreuses plantes fourragères. C'est notamment le cas des ray-grass et des trèfles. Pour le brome, la situation est différente. Peu sensible aux températures élevées, le brome peut continuer à pousser si on lui fournit de l'eau.

Pour mettre en évidence ce phénomène, il suffit de réaliser une parcelle expérimentale composée de différentes plantes fourragères.

Sur cette parcelle, semez à l'automne pour chaque espèce : ray-grass anglais, vesce commune, trèfle violet 2 - 3 lignes de 5 mètres de long.

A la fin du printemps, attendez une période (au moins 5 jours) de forte chaleur pour tailler à 3 cm toutes vos plantes. Tout le temps de la période de chaleur, arrosez régulièrement vos cultures. Au bout de 5 jours, on commence déjà à percevoir la différence de pousse entre le brome et les autres plantes.

COMMENT LE CULTIVER ?

Préparation

Pour réussir l'implantation de la culture du brome, il est nécessaire de procéder à 3 étapes avant le semis :

- un bêchage superficiel pour faciliter le développement des racines ;
- un désherbage s'impose avant le semis pour limiter la concurrence des plantes adventices ;
- les 2 cm de surface du sol (le lit de semences) doivent être préparés très finement pour obtenir une terre émiettée.

Semis

Le semis de brome se réalise au printemps en mars-avril et de la fin août à la mi-octobre pour les semis d'automne. Les graines sont semées à la volée. Réparties sur le sol, elles sont ensuite recouvertes d'1 cm de terre. Pour finir, le sol est simplement tassé.

Suivi de la culture

Après la levée, un premier désherbage est nécessaire pour éviter à la culture de se faire envahir par des « mauvaises herbes ». Avant son implantation complète, il est nécessaire de désherber régulièrement pour limiter le développement des plantes adventices dans les premiers mois de son développement. En présence d'eau, le brome continue à pousser en été. Même quand la température dépasse les 25°C, sa croissance continue si on lui fournit de l'eau, alors que la plupart des plantes fourragères sont en sommeil. Un arrosage régulier en période chaude et sèche s'avère donc être utile.

... POUR DÉCOUVRIR LE VÉGÉTAL

Le semis est une étape importante. La réussite de la culture dépend de la qualité du semis.

La profondeur de la graine dans la terre est un facteur important. Les conséquences d'une mauvaise profondeur sont souvent fatales pour la graine.

Pour observer ces conséquences, les enfants vont pouvoir réaliser l'expérience suivante : chaque enfant dispose de **4 godets remplis de terreau et de 4 graines de brome**. Dans les 4 pots, les graines doivent être semées de la façon suivante :

- dans le pot n°1, la graine doit être semée à la surface sans être recouverte de terre ;
- dans le pot n°2, la graine est enterrée à 2 cm ;
- dans le pot n°3 à 6 cm ;
- dans le n°4 à 12 cm.

Pensez à arroser régulièrement les semis de façon à garder le sol frais.

Quelques jours après la levée, chaque plante (levée ou non) doit être délicatement déterrée pour être observée. Pour les plantes semées à bonne profondeur, on constate que plantule et racines se sont développées correctement. Pour les graines semées en profondeur, on retrouve un germe tout en longueur qui n'a pas eu assez d'énergie pour atteindre la surface. Pour la graine semée en surface, généralement les racines connaissent des problèmes de développement.

Pour découvrir le Brome



D'où vient cette plante ?

Le brome sitchensis (*Bromus sitchensis*) est issu d'une famille regroupant de multiples espèces du monde entier.

Certaines de ces espèces, comme le brome inerme (*Bromus inermis*) dans les pays froids, sont cultivées depuis longtemps.

Le nom « brome » vient du grec « bromos » qui signifie petite avoine, souligne l'usage très ancien de cette graminée en Europe.

L'espèce sitchensis a elle une origine plus récente en Europe. Son nom « sitchensis » nous indique que son origine géographique se situe en Amérique du Nord et plus précisément sur la côte ouest.

Dans la classification botanique, il est courant de retrouver l'appellation « Sitchensis ». En français, on le traduit par « de Sitka » qui est le nom d'une région côtière de l'Alaska d'où sont originaires plusieurs plantes connues dans nos régions (ex. : épicea de Sitka).

A QUOI SERT LE BROME ?

Le brome sitchensis est exclusivement cultivé pour l'alimentation animale.

Cette plante est une graminée fourragère peu utilisée en France. Le brome possède une valeur alimentaire intéressante, une bonne teneur en azote et une appétence pour le bétail.

Dans les prairies, une culture de brome peut rester productive plus de 4 ans. Outre les bovins, vaches laitières et génisses, le brome est aussi très apprécié par les moutons, les agneaux, les chèvres et les chevaux.

Le brome est coupé plusieurs fois par an pour être distribué au bétail sous forme de foin. Naturellement riche en sucre, l'ensilage de brome se conserve bien. Cet ensilage se distingue par sa valeur alimentaire, sa digestibilité et son appétence.

LES ZONES DE CULTURE

Originaire d'Amérique du Nord, le brome sitchensis est principalement cultivé dans les états de la côte ouest des USA. On le retrouve de l'état de Washington jusqu'en Californie.

En France, le brome sitchensis est une culture marginale. On le retrouve principalement dans les régions d'élevage en Bretagne, dans le Massif Central, dans les Ardennes et dans le Sud-Ouest.

SEMENCES ET BIODIVERSITÉ

Les sélectionneurs ont créé des variétés de Brome adaptées aux conditions climatiques et en particulier à la résistance au froid.

Début 2008, 7 variétés sont inscrites au Catalogue français des espèces et variétés.

